

Référentiel d'activité et de compétences : Entretien et maintenance des installations d'Assainissement Non Collectif

Finalité

Mettre en service, entretenir et dépanner une installation d'assainissement non collectif dans le respect de la réglementation en vigueur et des règles de l'art, afin de garantir son bon fonctionnement dans la durée.

Définition des activités

- La mise en service consiste à réaliser les opérations de vérification de la mise en œuvre et à mettre en fonctionnement l'installation d'assainissement non collectif
- L'entretien regroupe l'ensemble des opérations destinées à conserver une installation d'assainissement non collectif dans des conditions données de fonctionnement, conformément à la norme NF P 16-008 concernant l'entretien des installations d'ANC
- La maintenance rassemble l'ensemble des opérations couvrant le remplacement de composants, conformément à la norme NF P 16-008 concernant l'entretien des installations d'ANC
- Le dépannage consiste à réaliser l'ensemble des opérations permettant une remise en état de fonctionnement d'une installation d'ANC dans le cadre d'une intervention ponctuelle et curative
- Des opérations de suivi, de mesures et d'analyses de la qualité des rejets des installations peuvent également être réalisées

Activités

- Diagnostic technique
- Mise en service
- Entretien et maintenance
- Dépannage

Détail des missions

- Communiquer avec le client afin de repérer les différents éléments de l'installation et réaliser un diagnostic visuel rapide des éléments
- Réaliser des visites d'entretien de l'installation de traitement des eaux usées au rythme convenu avec le client (vérification des points de contrôle déterminés par le fabricant, mesure de la hauteur de boues, prévention des risques de rejet et de pollution due à l'installation, test du bon fonctionnement de l'installation)
- Intervenir en cas de panne électrique, électromécanique, biologique ou hydraulique (identification de la panne ou du dysfonctionnement, commande des pièces à changer et résolution de la panne)
- Formaliser les opérations en établissant un rapport d'intervention et les consigner dans le cahier de vie de l'installation
- Proposer un contrat d'entretien standard

Compétences requises

Connaissances

- Connaître les rôles et responsabilités des acteurs de l'ANC (maître d'ouvrage, concepteur, SPANC, installateur, vidangeur ...)
- Connaître les prescriptions réglementaires et normatives générales régissant l'activité
- Connaître le fonctionnement général des filières traditionnelles et des filières agréées en assainissement non collectif
- Connaître le rôle, le fonctionnement et les préconisations d'entretien-maintenance des divers éléments constituant une filière d'ANC
- Connaître les opérations d'entretien et de maintenance des installations avant intervention.
- Connaître les risques sanitaires liés à l'activité et les comportements et équipements qui permettent de s'en prémunir

Savoir-faire techniques et relationnels :

- Qualifications en électricité et électromécanique
- Maîtrise des équipements et des consignes associées propres à chaque produit et chaque fabricant (cf. formation préalable et guide utilisateur)
- Conseiller le client et communiquer en toute loyauté
- Connaissances basiques de l'outil informatique

Qualités et aptitudes :

- Respecter les règles d'hygiène et sécurité
- Respecter les engagements contractuels

Matériel requis

- Equipements de protection individuelle
- Accessoires hygiène et sécurité
- Boîte à outils
- Matériel nécessaire à l'établissement et à la restitution du diagnostic et des opérations réalisées
- Matériel de contrôle de l'installation et du rejet
- Pièces de remplacement et consommables

Autres

- Cette activité nécessite d'être assuré en responsabilité civile professionnelle mentionnant l'activité de maintenance d'installations d'assainissement non collectif